



UNU-CRIS Working Papers

W-2007/9

**Coopération régionale dans le domaine de la culture:
Promotion de la sécurité humaine et du développement**

**Par le Dr Nikki Slocum-Bradley
UNU-CRIS
Université des Nations unies
Programme d'études comparatives de l'intégration régionale**

Document élaboré en vue de la réunion des ministres ACP de la Culture
Santo Domingo, 11 - 13 octobre 2006

UNU-CRIS, un programme de recherche et de formation de l'Université des Nations unies, est établi à (Belgique). Il a pour mission de contribuer à la réalisation des objectifs universels des Nations unies à travers une recherche et une formation comparatives et interdisciplinaires qui visent à permettre une meilleure compréhension des processus d'intégration intra et interrégionaux. Il vise à améliorer les connaissances pertinentes nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance et de coopération et à contribuer au renforcement des capacités dans les domaines de l'intégration et la coopération, en particulier dans les pays en développement. Pour plus d'informations, visiter le site WWW.CRIS.UNU.EDU

Programme d'études comparatives de l'intégration régionale (UNU-CRIS)¹

Synthèse

Le présent document analyse les liens entre la culture et la coopération et l'intégration régionales ainsi que leurs répercussions sur la sécurité humaine et le développement. La culture peut être un domaine de coopération régionale, mais la coopération et l'intégration régionales impliquent des flux de populations, parfois sous la forme d'une migration ou d'une immigration. Bien que certaines politiques en matière de migration ou d'immigration et autres documents d'orientation affirment que des contacts plus poussés entre des personnes de cultures différentes facilitent l'instauration de relations pacifiques, des études montrent que ces contacts plus poussés peuvent aussi être à l'origine de conflits. Le présent document explore les moyens par lesquels les échanges culturels à travers la coopération régionale peuvent favoriser la paix au lieu de générer des conflits. La coopération régionale a un énorme potentiel en termes d'appui au développement humain et économique et d'enrichissement de la diversité culturelle. Le protectionnisme risque de réduire ces avantages à néant, tandis que d'autres mesures telles que le subventionnement des programmes culturels et les directives qui imposent des programmes culturels variés sont plus aptes à renforcer la diversité culturelle. Le document contient par ailleurs des recommandations politiques qui visent à favoriser une cohabitation pacifique des différentes cultures, renforcer les industries et la coopération culturelles intra-ACP et promouvoir la diversité culturelle.

¹ Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'auteur et ne reflètent ni les positions de l'UNU ni celles de UNU-CRIS.

Table des matières

- I. Introduction
 - Liens entre la culture, d'une part, et la coopération et l'intégration régionales, d'autre part*
 - Liens entre la culture, la coopération et l'intégration régionales et la sécurité humaine*
 - Liens entre la culture, la coopération et l'intégration régionales et le développement*
- II. Développement des thèmes
 - A. Des contacts plus poussés entre des (personnes de) cultures différentes favorisent-ils des relations pacifiques entre ces personnes?
 - B. La culture peut-elle promouvoir l'intégration? Si oui, de quelle manière? Quelles sont les répercussions sur la diversité culturelle et la sécurité humaine?
 - C. Quels effets les mesures protectionnistes pourraient-elles avoir sur les avantages potentiels de la coopération et l'intégration régionales pour le développement économique et humain?
- III. Analyse: Intérêt pour les Etats ACP
- IV. Recommandations au Groupe ACP

I. Introduction

Les liens entre les questions relatives à la culture, à la coopération et l'intégration régionales, à la sécurité humaine et au développement sont complexes et introduisent dans les débats des questions importantes telles que la migration. Nous analyserons ces problématiques complexes en les abordant par groupes de questions. Nous examinerons pour commencer la relation entre la culture, d'une part, et la coopération et l'intégration régionales, d'autre part puis nous nous pencherons sur les liens qui existent entre ces trois éléments, d'une part, et la sécurité humaine et le développement, d'autre part. Cette approche permettra d'identifier les questions clés à approfondir en vue de mieux comprendre les incidences et les conséquences potentielles des différentes politiques dans le domaine de la culture.

Liens entre la culture, d'une part, et la coopération et l'intégration régionales, d'autre part

Tout comme la mondialisation, l'intégration régionale est souvent perçue à la fois comme une menace et un moyen de promotion de la diversité culturelle. Le 'Projet de Déclaration de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles ACP' (que nous appellerons ici la 'Déclaration de Dakar') met l'accent sur le potentiel des institutions régionales en termes de promotion de la culture, de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, ainsi que celui de la culture en termes de promotion de l'intégration régionale (voir annexe 1). Bien que le premier aspect de cette relation qui est censée s'instaurer dans les deux sens aille de soi, nul ne peut dire avec certitude si la culture peut promouvoir l'intégration régionale et de quelle façon. Ces questions seront abordées plus loin en prenant en considération les incidences sur la diversité culturelle et la sécurité humaine.

Liens entre la culture, la coopération et l'intégration régionales, et la sécurité humaine

Dans la Déclaration de Dakar, les ministres ACP de la Culture ont fait de nombreuses assertions qui supposent un certain nombre de liens entre la culture, la sécurité humaine et le développement (voir annexe II). Des assertions similaires sont contenues dans la Déclaration de Maputo adoptée par le 4^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP (voir annexe II), la 'Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles' de l'UNESCO et la stratégie culturelle dans le cadre de la politique européenne de développement de l'UE. Les relations entre la culture et la sécurité humaine reposent ici sur le principe selon lequel des contacts plus poussés entre des (personnes de) cultures différentes favorisent l'instauration de relations pacifiques entre ces personnes. Ces contacts accrus vont de pair avec les processus de coopération et d'intégration régionales et interviennent souvent à la faveur de la migration ou de l'immigration qui constituent dès lors un aspect essentiel de la relation qui existe entre la coopération et l'intégration régionales, d'une part, et la culture, d'autre part. Nous aborderons plus loin les différentes approches à l'égard de la migration et de l'immigration, ainsi que les principes socio-psychologiques qui les sous-tendent. Des études ont prouvé que des contacts plus poussés entre différents groupes sociaux ne favorisent pas nécessairement des relations pacifiques. Nous analyserons les différentes assertions sur lesquelles les documents d'orientation se fondent ainsi que les conditions

dans lesquelles elles peuvent être vérifiées ou démenties. Nous aborderons en outre les répercussions sur l'efficacité des politiques en matière de migration et d'immigration.

Liens entre la culture, la coopération et l'intégration régionales et le développement

Les processus d'intégration régionale visent (du moins généralement) à réduire les obstacles aux échanges entre les Etats afin de générer des économies d'échelle et stimuler ainsi le développement économique. Du fait de la concurrence qui en résulte, certains objets culturels sont assurés d'avoir plus de succès que d'autres sur le marché. Tout comme les processus observés au niveau mondial, cela peut mener à l'émergence, au sein d'une région, d'une 'hégémonie' culturelle qui peut être perçue comme une menace pour la diversité culturelle. En effet, les produits culturels les moins viables commercialement peuvent aussi être les moins rentables sur le marché, alors qu'un marché plus vaste et plus accessible sera aussi profitable aux producteurs de produits culturels commercialisables.

La Déclaration de Dakar affirme par ailleurs la valeur de l'expression culturelle non seulement en termes d'avantages économiques (directs) potentiels mais également en termes de développement humain. Etant donné que la coopération et l'intégration régionales offrent des possibilités accrues d'échanges culturels, ces processus peuvent faciliter une meilleure connaissance d'autres cultures et stimuler la créativité. Les effets des mesures protectionnistes telles que celles préconisées par la Convention de l'UNESCO sur les avantages potentiels pour le développement seront abordés plus loin.

II. Développement des thèmes

Les trois types de liens décrits ci-dessus peuvent être analysés à travers les questions de politique suivantes:

- La culture peut-elle promouvoir l'intégration? Si oui, de quelle manière? Quelles sont les répercussions sur la diversité culturelle et la sécurité humaine?
- Des contacts plus poussés entre des (personnes de) cultures différentes favorisent-ils des relations pacifiques entre ces personnes?
- De quelle façon les mesures protectionnistes influent-elles sur les avantages potentiels de la coopération et l'intégration régionales pour le développement économique et humain?

Nous abordons ci-dessous chacune de ces questions, en commençant par la deuxième, par souci de clarté.

A. Des contacts plus poussés entre des (personnes de) cultures différentes favorisent-ils des relations pacifiques entre ces personnes?

La théorie des contacts (Amir, 1976) repose sur le principe selon lequel des contacts plus poussés entre des individus peuvent amener ces individus à s'apprécier davantage. Selon cette théorie, plus les membres de groupes différents - qu'il s'agisse de groupes culturels, de minorités ou de majorités ethniques - ont des contacts entre eux, plus ils finiront, dans certaines conditions, par adopter une attitude bienveillante les uns envers les autres. La politique du *multiculturalisme* en matière d'immigration est basée sur ce principe. Le *multiculturalisme actif* est une approche politique qui encourage

activement la diversité culturelle, tandis que le *multiculturalisme par le laissez-faire* accepte une multitude de cultures sans les promouvoir activement (Moghaddam, 1998).

A l'opposé du multiculturalisme, nous avons la politique d'immigration basée sur *l'assimilation* qui a elle aussi deux variantes: *l'assimilation des minorités* et *l'assimilation par le 'melting-pot' ou creuset* (Moghaddam, 1998). Les politiques d'assimilation des minorités encouragent les immigrants à s'adapter à la culture dominante du pays hôte tandis que l'approche basée sur le 'melting-pot' ou creuset met en avant l'influence mutuelle des différents groupes culturels. Ces deux approches de l'assimilation produisent le même résultat final, à savoir une similitude croissante entre les différents groupes. L'argument généralement avancé en faveur des politiques d'assimilation est que l'harmonie et la cohésion sont renforcées dans une société homogène. Ces politiques sont sous-tendues par deux principes de base, à savoir (i) 'qui se rassemble s'assemble' (théorie de la similitude-attraction) et (ii) les différences sont des sources potentielles de conflits (théorie de la dissemblance-répulsion) (Voir Moghaddam, 1998, chapitre 8, pour une vue d'ensemble de cette théorie).

La promotion de la coopération et l'intégration régionales peut se faire selon une approche politique basée soit sur le multiculturalisme, soit sur l'assimilation des populations immigrantes. La Déclaration de Dakar et la Convention de l'UNESCO ont opté sans ambiguïté pour le multiculturalisme. Ces approches restent toutefois théoriques. Or, la compréhension de la dynamique des liens entre la culture et la sécurité humaine passe par une analyse de la façon dont les relations fonctionnent dans la pratique.

Nous commencerons par les affirmations qui sous-tendent l'approche basée sur l'assimilation. Des études ont établi que nous sommes généralement bienveillants envers ceux qui, à nos yeux, nous ressemblent, tant au niveau des individus (Byrne, 1971) que des groupes (Brown, 1984; Osbeck, Moghaddam & Perrault, 1997). D'autres études ont toutefois montré que la notion de 'similitude' variait considérablement selon le contexte. En effet, même les caractéristiques les plus futiles ou les plus aléatoires peuvent servir de base pour établir des distinctions entre des individus. Une étude basée sur le 'paradigme minimal de groupe' a révélé l'existence de préjugés intergroupes même lorsque les groupes sociaux en présence avaient été créés artificiellement.

Dans l'étude en question, les participants ont été répartis entre deux ou plusieurs groupes sur la base de critères aléatoires ou futiles tels que l'estimation du nombre de petits points projetés sur un écran: ceux qui ont fait une estimation supérieure à 100 ont été classés dans le groupe bleu et ceux qui ont fait une estimation inférieure à 100 ont été classés dans le groupe vert. Il a ensuite été demandé aux participants du groupe bleu d'émettre différents jugements sur le groupe vert et vice-versa et le constat qui a été fait est qu'ils avaient une nette préférence pour le groupe auquel ils appartenaient. Il semble donc que les partis pris ou les préjugés ne soient même pas basés sur des critères objectifs ou pertinents. Cette conclusion intéressante nous amène à poser une question importante, à savoir par quel processus la perception des similitudes ou des différences se crée. Nous y reviendrons plus tard.

Nous allons pour le moment analyser la principale affirmation qui constitue la base des politiques de l'immigration basées sur le multiculturalisme, à savoir que des contacts plus poussés rendent les individus mieux disposés les uns envers les autres (la théorie des contacts). Une étude relative à 'l'effet de simple exposition' a mis en lumière

une corrélation positive entre une familiarisation plus poussée avec des objets ou des visages et une sympathie accrue des individus pour ces objets et ces visages (Bornstein, 1989; Zajonc, 1970, 1980; Kunst-Wilson & Zajonc, 1980). Toutefois, d'autres études portant sur les relations entre les groupes (Sherif, 1951, 1966 ; Sherif, Harvey, White, Hood & Sherif, 1961, Sherif & Sherif, 1953) ainsi que des événements historiques ont démontré que des tensions pouvaient persister de façon tenace et que des conflits pouvaient naître entre des groupes sociaux même après de très longues relations pacifiques. Ainsi, Lusin Canacki, une immigrée qui vit au Danemark depuis l'âge de six ans, a déploré la situation en ces termes lors d'une interview:

On nous demande de nous instruire, d'apprendre la langue et les coutumes danoises. Mais même si nous le faisons, nous restons toujours 'ces gens-là'. Des gens que je connais viennent me voir et me disent: 'Tu sais, Lusin, le problème, ce ne sont pas les gens comme toi, ce sont tous les autres'. Cependant, les responsables politiques et les journaux ne précisent jamais 'sauf Lusin'. Ils nous mettent tous dans le même panier. (Cohen, 2000)

En dépit des contacts permanents et des efforts qu'ils déploient pour assimiler la culture du pays hôte, certains immigrés ne se sentent pas acceptés. On peut dire dans ces cas-là qu'il n'y a pas eu d'intégration sociale.

Sherif et ses collègues ont cependant démontré que des relations pacifiques peuvent être rétablies entre des groupes même en période de conflit. Cela est possible si des objectifs prioritaires sont définis, des objectifs que les deux groupes ou tous les groupes en présence veulent atteindre et qui les obligent à les coopérer. A la lumière de ces conclusions, une étude approfondie a été menée en vue de déterminer les conditions dans lesquelles des contacts plus poussés peuvent améliorer les relations entre les groupes (Amir, 1960, 1976 ; Pettigrew, 1986). Pour les tenants de la théorie des contacts, les conditions suivantes doivent être remplies: (1) les interactions sociales doivent être étroites de façon à ce que les individus puissent apprendre à mieux se connaître, (2) les parties doivent avoir le même statut, (3) le climat social doit être propice et (4) le but de cette interaction doit être la coopération et non pas la compétition (Moghaddam, 1988, p. 500).

Vu leur ambiguïté, il y a lieu d'examiner d'une façon plus approfondie ces conditions dans lesquelles les contacts sont censés améliorer les relations sociales de façon à comprendre ce que cela signifie concrètement. Pour ce faire, nous allons revenir à la question posée plus haut, à savoir quel est le processus de création de la perception des similitudes ou des différences. En fait, on pourrait poser ici une question plus globale, à savoir comment naissent les perceptions sociales. La réponse est que chacun crée ses propres perceptions sociales en attribuant une signification à des actions, des objets et des individus dans un contexte spécifique. Cette perception peut être induite par un discours et les individus s'inspirent de leur propre connaissance de la culture concernée dans le cadre de laquelle ils doivent interpréter les événements. Par exemple, en Europe ou aux Etats-Unis, quand une femme salue un collègue de travail en le regardant dans les yeux, en souriant et en lui serrant la main, ces attitudes seront interprétées comme une marque de politesse, voire d'amitié. Dans les sociétés musulmanes traditionnelles par contre, les mêmes attitudes de la part d'une femme seront probablement considérées comme irrespectueuses et indécentes.

Des études ont montré que le caractère conflictuel ou pacifique des interactions sociales dépendait de la signification attribuée aux interactions et aux situations (voir Slocum, 2001, Harré et Slocum, 2003). Ces significations sont déterminées sur la base de trois éléments désignés par le terme de ‘triade de positionnement’ à savoir l’intrigue, la position des acteurs et la force sociale des paroles (Van Langenhove et Harré, 1999). Cette triade de positionnement est un outil utile pour l’analyse du mode d’attribution des significations aux interactions sociales. Des études faisant appel à cet outil ont permis de révéler certaines caractéristiques du mode d’attribution des significations dans des situations caractérisées par un conflit ou par une harmonie sociale (voir Slocum, 2001). Ainsi, les risques de voir les interactions dégénérer ou pas en conflits sont fonction des significations que les individus génèrent et attribuent à une situation donnée. Chaque culture dispose d’une multitude de ressources discursives qui servent à interpréter la signification des actions des autres et à communiquer véritablement avec les autres. Il conviendrait en fait de souligner que ces ressources discursives sont des éléments constitutifs de la ‘culture’ en ce sens qu’elles regroupent notamment la langue, les objets culturels, les traditions, les rituels et autres symboles et signes.

Lorsqu’il y a une interaction entre des personnes de milieux culturels différents, ces personnes peuvent apprendre à interpréter les actions et les symboles selon les principes de l’autre culture. Cela nous ramène à la condition énoncée dans la théorie des contacts, c’est-à-dire que ‘les interactions sociales doivent être étroites de façon à ce que les individus puissent apprendre à se connaître’. La deuxième condition, à savoir que ‘les parties doivent avoir le même statut’, peut être reformulée en ces termes: ‘les parties doivent être en position d’égalité’. Il apparaît dès lors que la condition posée dans la théorie des contacts, à savoir que ‘le but de l’interaction doit être la coopération et pas la compétition’ est une question d’interprétation. En effet, dans des situations identiques, certaines personnes pourraient se sentir en situation de compétition alors que d’autres se sentiront en situation de coopération – et cela influera sur les actions des uns et des autres. Si la situation est perçue par tous comme nécessitant une coopération, alors cette coopération s’instaurera cela se reflétera dans les actions des uns et des autres. En d’autres termes, le ‘climat social sera propice’ et la dernière condition posée par les tenants de la théorie des contacts serait ainsi remplie. Étant donné que les individus se basent sur les ressources culturelles dont ils disposent pour attribuer une signification aux actions, les cultures qui offrent un arsenal divers et flexible d’outils discursifs au service de l’instauration de relations pacifiques seront plus aptes à favoriser la paix que celles qui sont plus prédisposées au conflit.

Les outils discursifs sont générés et assimilés par le biais d’une interaction sociale (discours) et développés par la créativité. Ainsi, les échanges interculturels sont un moyen idéal de promotion de la diversité des ressources discursives. Toutefois, pour que ces ressources puissent effectivement promouvoir des relations *pacifiques* – au lieu de susciter la haine et le conflit – il est impératif qu’elles soient conçues en gardant cet objectif à l’esprit. En d’autres termes, les médias doivent avoir pour objectif de promouvoir une véritable compréhension des autres cultures et une acceptation des différences. Cela requiert des programmes à grande échelle qui visent à informer les populations, notamment les ‘acteurs culturels’, des processus de construction de la signification et de leurs conséquences.

Le *Rapport sur le développement humain* (2004) établi par le PNUD, affirme que la solution ne réside pas dans un coup d’arrêt à l’immigration ou une limitation de la

diversité mais plutôt dans la construction de sociétés plus diverses, et fait valoir que la suppression de l'identité culturelle – et non pas de la diversité en soi – génère des conflits. L'auteur principal du rapport conclut en ces termes : 'Le défi consiste à formuler des politiques aptes à élargir plutôt qu'à restreindre les choix et à protéger les identités nationales tout en gardant les frontières ouvertes à des personnes, cultures et idées nouvelles'.

A. La culture peut-elle promouvoir l'intégration? Si oui, de quelle manière? Quelles sont les répercussions sur la diversité culturelle et la sécurité humaine?

Il ressort de ce qui précède que la 'culture' est un ensemble d'outils discursifs ou de significations. Le discours peut servir à promouvoir ou à décourager la coopération ou l'intégration régionales. L'intégration régionale peut être (et est) présentée par certains comme une menace et par d'autres comme une panacée – et ce en fonction des significations qui lui sont attribuées. Les premiers seront enclins à décourager la coopération régionale et les seconds à l'encourager.

Les échanges interculturels, y compris les systèmes de signification, les points de vue, les paradigmes de valeurs et autres, peuvent être facilités par une interaction interculturelle au sein et entre les régions par le biais d'un dialogue interpersonnel, qui peut nécessiter une migration ou une immigration, ou 'd'objets culturels' tels que les films, le théâtre et autres formes d'art. Ces échanges ne permettront de renforcer l'intégration sociale que dans la mesure où ils favorisent une compréhension mutuelle et l'émergence d'un code commun de significations. Ils peuvent en outre être un moyen de prévention des conflits pour autant qu'ils génèrent des outils discursifs prônant la paix.

Toutefois, si l'accent est mis uniquement sur le commerce d'objets culturels et si 'l'intégration régionale' est perçue comme un simple moyen de développer les échanges commerciaux, toute politique culturelle ayant pour effet d'accroître les échanges commerciaux peut être considérée comme étant de nature à encourager une telle conception étriquée de l'intégration régionale. Les répercussions d'une telle option sur la sécurité humaine restent toutefois ambiguës. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, nul ne peut dire avec certitude si ces échanges commerciaux sont aptes à favoriser des relations pacifiques ou au contraire à générer des conflits.

L'UE constitue un cas d'école intéressant à cet égard. En effet, bien qu'elle s'oppose, au plan mondial, à la libéralisation de l'industrie culturelle, 'la création d'un marché unique européen est perçue comme un moyen de favoriser le développement d'une industrie culturelle compétitive et d'une identité culturelle forte' (Formentini et Iapadre, 2006, p. 5). Ainsi, les échanges interrégionaux d'objets culturels, qui sont facilités par l'intégration économique, sont perçus comme un outil de promotion à la fois de l'intégration sociale et du développement économique.

Les effets de l'intégration régionale dans le domaine de la culture sur la diversité culturelle sont complexes. D'une part, des échanges interculturels accrus au sein et entre les régions peuvent dynamiser la créativité et ouvrir des marchés plus vastes pour les échanges d'objets culturels et, d'autre part, ces échanges – que ce soit entre des cultures et au sein d'une même culture – requièrent une adaptation. Cette adaptation se traduit par un certain nombre de changements désignés sous le terme de 'mondialisation',

notamment l'adoption par les californiens de termes et de traditions espagnols, l'assimilation des influences africaines par l'art asiatique ou européen (et vice-versa) et la généralisation de l'usage de l'anglais dans le monde entier. Même au sein d'une 'culture' donnée, des sous-groupes s'influencent mutuellement. Ainsi, des néologismes employés par les adolescents passent dans le langage courant. Ce dynamisme inhérent permet d'affirmer que les cultures sont 'vivantes'. Parce qu'ils sont inhérents aux échanges discursifs, ces adaptations et changements qui en résultent sont inévitables et ne devraient dès lors pas être perçus comme une menace pour une culture donnée. On peut affirmer qu'une culture qui n'évolue pas est une culture 'morte' et, pour étendre la métaphore, qu'une culture qui s'adapte mal est une culture 'malade'. Par contre, une culture bien portante s'adaptera au changement et en sera même le moteur.

Pour qu'une culture ait de l'influence et soit (partiellement) absorbée par d'autres, elle doit être représentée à travers différents médias. Naturellement, les cultures les moins riches en objets et expressions culturels ont moins de chances d'avoir une influence quelconque. Toutefois, il est impossible de contrôler le niveau d'absorption des aspects d'une culture par une autre. Chacun peut décider d'adopter ou non les outils (discursifs) culturels qui lui sont proposés. Les décideurs peuvent mettre en œuvre des politiques visant à encourager la diffusion d'objets spécifiques à une culture donnée dans le but de renforcer sa domination, mais il n'est pas certain que ces objets seront assimilés et que la culture en question deviendra dominante ou s'éteindra.

B. Quels effets les mesures protectionnistes pourraient-elles avoir sur les avantages potentiels de la coopération et l'intégration régionales pour le développement économique et humain?

Par mesures protectionnistes, nous entendons ici des politiques qui découragent ou limitent les échanges interculturels au sein ou entre des régions. Ces mesures ont pour effet de restreindre le commerce transfrontalier d'objets culturels. D'un point de vue économique, ces mesures seront défavorables aux producteurs d'objets culturels qui sont commercialement viables sur les marchés intérieurs. Les mesures protectionnistes ont pour but de sauvegarder la production d'objets culturels qui ne sont pas commercialement viables. En effet, on suppose qu'en limitant les alternatives possibles, on poussera le consommateur à consommer davantage d'objets culturels locaux. Cela est probablement vrai mais seulement dans la mesure où le niveau de consommation économique de biens culturels n'est pas fixe.

Les conséquences des mesures protectionnistes pour le développement humain sont plus complexes. Dans la mesure où ces mesures poussent les consommateurs à investir davantage dans des biens culturels qui autrement ne seraient pas viables commercialement, elles peuvent favoriser le développement (des talents) des artistes qui produisent ces biens. Toutefois, étant donné qu'elles limitent par ailleurs la capacité des artistes à interagir et à s'exposer à d'autres idées culturelles, elles entravent le développement personnel qui pourrait résulter de la coopération ou l'intégration intra ou interrégionales.

Là encore, l'UE se révèle être un cas d'école d'intéressant:

Au plan interne, la situation du secteur audiovisuel illustre parfaitement le caractère imparfait de l'intégration des marchés UE des services (Langhammer, 2005), et la Commission s'efforce d'éliminer les obstacles aux échanges commerciaux, suscitant l'opposition de pays et de groupes d'intérêt qui voient en l'intégration une menace pour leur identité culturelle. Par contre, au plan international, la recherche d'une identité européenne conduit l'UE à protéger son secteur audiovisuel au risque de créer des différends avec d'autres pays favorables à la libéralisation des échanges commerciaux (Formentini et Iapadre, 2006, p. 5).

Au plan interne, l'UE cherche, par la promotion de la libéralisation du commerce entre ses Etats membres, à profiter des avantages que le commerce de biens culturels offre en termes de développement économique et humain et d'intégration (sociale) régionale. Par contre, en ce qui concerne sa politique extérieure, elle adopte une attitude qui vise à éviter les risques associés à la libéralisation. Le Canada a adopté une politique protectionniste similaire dans le cadre de l'ALENA qui accorde une exemption spéciale pour les industries culturelles dans le cadre du libre échange de biens et de services entre les Etats-Unis et le Canada. Par contre, le commerce de biens culturels entre les Etats-Unis et le Mexique a été libéralisé dans le cadre de l'ALENA, même si le Mexique continue de bénéficier de quelques exceptions au regard de la libéralisation totale des industries culturelles (Formentini et Iapadre, 2006, pages 5 et 6). Contrairement à la politique extérieure adoptée par l'UE et le Canada, les Etats-Unis font valoir que la libéralisation des produits culturels est 'le meilleur moyen de promouvoir la diversité culturelle' (OMC, 2005, Formentini et Iapadre, 2006, pages 6).

Il existe d'autres mesures qui, bien que n'étant pas protectionnistes, visent à favoriser la diffusion de nouveaux objets culturels (notamment le subventionnement du théâtre ou de la production de films) ou à renforcer la domination d'objets culturels existants (par exemple les directives qui imposent la programmation d'un pourcentage précis de programmes radiophoniques dans une langue donnée). Les subventions favorisent la diversité en offrant à un plus grand nombre d'artistes la possibilité de produire. Les directives relatives à la programmation peuvent promouvoir la diversité culturelle pour autant que leurs dispositions imposent une obligation de diversité et ne visent pas à asseoir la domination d'une culture donnée.

III. Analyse: Intérêt pour les Etats ACP

Le Groupe ACP s'est, à de nombreuses occasions, engagé à promouvoir la sécurité humaine et, en particulier, à la prévention des conflits en s'attaquant à leurs causes profondes. Les simples contacts entre des personnes de cultures différentes ne facilitent pas nécessairement des relations pacifiques et peuvent même générer des conflits. La culture est un ensemble de ressources discursives - langues, symboles et signes - qui sont par ailleurs des outils qui peuvent servir à instaurer la paix aussi bien qu'à créer des conflits. Ces outils culturels peuvent en outre être utilisés pour promouvoir une meilleure compréhension entre différentes cultures ou au contraire pour les éloigner les unes des autres. Les régions et pays ACP ont subi de plein fouet les lourdes pertes humaines qui peuvent être provoquées par un discours d'incitation la haine et à la violence, notamment le Rwanda où les programmes de la radio RTLTM ont été utilisés pour lancer des appels au génocide. Il est toutefois possible d'éviter ces horreurs en

aidant l'opinion publique à mieux comprendre le fonctionnement de ces mécanismes discursifs et en appuyant les programmes culturels qui appellent à la paix, à l'harmonie sociale et à l'appréciation de la diversité. De vastes programmes éducatifs sont nécessaires pour sensibiliser l'opinion publique et former les producteurs de programmes (culturels). A cet égard, les organisations régionales sont, du fait de leur diversité culturelle intrinsèque, des institutions idéales pour la promotion et la coordination de cette formation et de ces programmes, pour autant toutefois que leurs capacités dans ce domaine soient renforcées.

Le Groupe ACP a en outre affirmé son attachement à la coopération et à l'intégration régionales. La coopération intra-ACP dans le domaine de la culture lui offre une possibilité idéale de renforcer sa cohésion interne. Certains ont fait valoir que certaines des politiques extérieures du principal partenaire du Groupe ACP, l'UE, avaient effectivement contribué à diviser le Groupe, en particulier le processus des négociations des APE et les stratégies séparées de l'UE pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (voir Slocum-Bradley, dans Presse). Les politiques qui encouragent une coopération renforcée dans le domaine de la culture peuvent faire barrage à ces forces en favorisant la cohésion sociale. Toutefois, la migration est un corollaire de la coopération régionale et les questions qui se posent en matière de migration interrégionale se posent également en matière de migration intra-ACP. Il n'existe évidemment aucune garantie mais, pour que la coopération intra-ACP dans le domaine de la culture puisse effectivement favoriser la cohésion intra-ACP, il doit être fait en sorte que les échanges ne se limitent pas à un simple commerce d'objets culturels mais englobent également les moyens d'aider les individus à mieux comprendre d'autres cultures. Enfin, la culture est en soi dynamique et les cultures bien portantes s'adaptent aux changements et en sont même quelquefois le moteur. Il conviendrait dès lors d'encourager les changements résultant des interactions plutôt que des les craindre ou de chercher à les limiter.

Les ministres ACP de la Culture ont affirmé leur engagement à appuyer le développement économique et humain et à promouvoir la diversité culturelle – deux objectifs souvent considérés comme s'excluant mutuellement ou appelant en tous cas des compromis (Formentini et Iapadre, 2006). Il ressort de l'analyse faite plus haut qu'une coopération intra- et interrégionale renforcée est le meilleur moyen de promouvoir le développement humain et la diversité. La libéralisation du commerce peut favoriser le développement économique des producteurs de biens et services culturels commercialement viables. Elle ne risque pas de favoriser le développement d'objets culturels moins commercialisables, mais il n'est pas non plus certain qu'elle entrave ce développement et ses effets sur la diversité culturelle restent dès lors ambigus. Il est toutefois vrai que cette diversité culturelle est plus susceptible d'être renforcée par d'autres mesures telles que le subventionnement des artistes et des événements culturels et les directives qui encouragent une programmation variée.

IV. Recommandations au Groupe ACP

Les recommandations suivantes découlent de l'analyse ci-dessus et sont soumises à l'examen des décideurs du Groupe ACP:

- A. Accorder un appui politique et financier à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation visant à mieux sensibiliser l'opinion publique et à informer les producteurs de médias (culturels) de la façon dont ces médias peuvent être utilisés pour promouvoir la paix plutôt que les conflits. Ces formations seraient utiles aux plans « tous-ACP », régional et national et pourraient être prises en compte dans la programmation du 10^{ème} FED.
- B. Appuyer l'octroi d'un financement au titre du renforcement de la capacité des organisations régionales à coordonner ces formations.
- C. Commander une étude en vue de recenser les bonnes pratiques en vue de la promotion de l'acceptation des immigrants lorsque les frontières sont ouvertes.
- D. Encourager l'élaboration de politiques et de programmes culturels qui mettent en lumière le dynamisme de la culture et prônent des changements adaptatifs au lieu de susciter la peur du changement.
- E. Engager des fonds au titre de l'appui aux artistes et aux industries culturelles ACP. Le financement de ces activités peut également être recherché auprès du secteur privé.
- F. Adopter des directives qui encouragent la variété dans les programmes culturels.
- G. Renforcer la coopération intra-ACP et la coopération avec d'autres régions dans le domaine de la culture. Une des options possibles consisterait à instaurer des échanges entre les écoles et les universités, ou à mettre en œuvre un programme d'échanges entre les organisations régionales.

Références

- Amir, Y. (1969). Contact hypothesis in ethnic relations. *Psychological Bulletin*, 71, 319 – 342.
- Amir, Y. (1976). Contact hypothesis in ethnic relations. *Psychological Bulletin*, 71, 319 – 34.
- Bornstein, R. F. (1989). Exposure and affect. Overview and meta-analysis of research, 1968 – 1987. *Psychological Bulletin*, 106, 265 – 289.
- Brown, R. J. (1984). The effects of intergroup similarity and cooperation vs. competitive orientation on intergroup discrimination. *British Journal of Social Psychology*, 23, 21 – 33.
- Byrne, D. (1971). *The Attraction Paradigm*. New York: Academic Press.
- Cohen, R. (2000) A Danish Identity Crisis: Are We Europeans? *The New York Times*. 10 September 2000.
- Formentini and Iapadre (2006) Cultural Diversity and Regional Trade Agreements: The Case of Audiovisual Services. Paper presented at the Eighth Annual Conference of the European Trade Study Group (ETSG), Vienna, 7-9 September 2006. Available at: <http://www.etsg.org/ETSG2006/ETSG2006Programme.htm> .
- Harré, R. and Slocum, N. (2003). Disputes as Complex Social Events: On the Uses of Positioning Theory. In, *Common Knowledge* (9:3), 100 - 118.
- Kunst-Wilson, W. R. and Zajonc, R. B. (1980). Affective discrimination of stimuli that cannot be recognized. *Science*, 207, 557 – 558.
- Moghaddam, F. M. (1998) *Social Psychology: Exploring Universals Across Cultures*. New York: W.H. Freeman and Company.
- Osbeck, L. Moghaddam, F. M. and Perreault, S. (1997). Similarity and attraction among majority and minority groups in a multicultural context. *International Journal of Intercultural Relations*, 21, 113 – 123.
- Pettigrew, T. F. (1986). The intergroup contact hypothesis reconsidered. In M. Hewstone and R. Brown (Eds.), *Contact and Conflict in Intergroup Encounters*, pp. 169 – 195. Oxford: Blackwell.
- Sherif, M. (1951) A preliminary experimental study of inter-group relations. In J. H. Rohrer and M. Sherif (Eds.), *Social Psychology at the Cross-roads*, pp. 388 – 424. New York: Harper.
- Sherif, M. (1966) *Group Conflict and Cooperation: Their social psychology*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Sherif, M., Harvey, O. J., White, B. J., Hood, W. R., and Sherif, C. W. (1961). Intergroup conflict and co-operation: The Robber's Cave experiment. Norman: University of Oklahoma Book Exchange.
- Sherif, M. and Sherif, C. W. (1953). *Groups in harmony and tension*. New York: Harper.
- Slocum, N. (2001). Positioning Analyses of Discursive Expressions of Conflicts. Unpublished dissertation. Georgetown University.**
- Slocum-Bradley, N. (In Press). “Constructing and De-Constructing the ACP Group Actors, Strategies and Consequences for Development”.**
- UNDP (2004) *Human Development Report 2004*. Oxford: Oxford University Press.
- Zajonc, R. B. (1970, February). Brainwash: Familiarity breeds comfort. *Psychology Today*, pp. 32 – 35, 60 – 62.
- Zajonc, R. B. (1980). Feeling and thinking: Preferences need no inferences. *American Psychologist*, 35, 151 – 175.

Annexe I

Extraits de documents officiels ACP faisant référence au lien entre la culture et la coopération et l'intégration régionales

A) Extraits du projet de Déclaration de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles ACP:

'Notant que la mondialisation constitue à la fois une opportunité et un défi pour la préservation de la diversité culturelle et la promotion des cultures;'

'[Nous Ministres ACP de la Culture] déclarons ce qui suit:

... 'Nous encourageons les Etats ACP et leurs organisations d'intégration régionale en concertation avec les acteurs non étatiques à élaborer là où elles n'existent pas encore et à mettre en œuvre des politiques et des législations culturelles nationales et régionales visant notamment à promouvoir les cultures des Etats ACP, à appliquer les conventions internationales sur la protection et la préservation du patrimoine culturel, à stimuler la créativité ainsi que la production et l'échange de biens et services culturels;'

'Nous adoptons et mettons en œuvre des mesures adéquates pour soutenir les efforts de coopération visant à promouvoir et à intensifier l'intégration régionale par le biais de la culture...'

'Nous appuyons la création et le développement d'institutions régionales et internationales pour la promotion du dialogue interculturel;'

Annexe II

Extraits de documents officiels ACP faisant référence au lien entre la culture et la coopération et l'intégration régionales

'Considérant en outre la place historiquement prépondérante de la culture dans la survie et la pérennité de nos sociétés, en raison du rôle important qu'elle joue dans la formation de l'identité, la cohésion sociale et la stabilité;'

'Promouvant la culture comme un outil privilégié visant à renforcer les principes de développement, d'unité et de solidarité qui gouvernent notre Groupe;

'Constatant que la culture est un des meilleurs gages pour réaliser le développement durable et qu'elle contribue au maintien de la paix et de la sécurité;'

'Soulignant que la diversité et la richesse des cultures ACP contemporaines et traditionnelles doivent être préservées par la promotion du dialogue, des valeurs universellement partagées, de la compréhension et de l'écoute mutuelles entre les peuples, afin de renforcer l'unité et la solidarité des Etats ACP...'

'[Nous Ministres ACP de la Culture] déclarons ce qui suit:

... 'Nous exhortons les Etats ACP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques fondées sur la prévention des conflits et une culture de paix;'

'Nous encourageons l'établissement et l'intensification de la coopération, de la tolérance, du dialogue et du partenariat culturels avec des partenaires existants ou nouveaux, par la mise en place de programmes sous-régionaux et régionaux...'

B) Extraits du projet de Déclaration de Maputo adoptée par le 4^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP (Maputo, Mozambique):

D. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

39. Nous rappelons notre conviction que notre sens collectif et individuel de l'identité culturelle est un outil puissant pour la paix et le développement. Nous estimons que les politiques nationales qui encouragent ce sens de l'identité peuvent améliorer notre bien-être économique et renforcer notre cohésion sociale.